



## rechute accident travail des fonctionnaires

Par **titinose**, le **13/02/2012** à **02:30**

bonjour,

je souhaite prendre connaissances sur les modalités concernant une rechute et accident travail.

\_mon arrêt accident travail initial le 5/03/10 reconnu imputable. douleur a la hanche gauche en manipulant des charges lourdes suivi d un traitement antiinflammatoire et seances de kinés

\_reprise du travail avec soins le 7/4/10 toujours avec le même traitement.

\_le 3/06/11 ressenti une douleur importante de la hanche gauche j usquau pied et j ai été au urgence fait une recherche avec radio de factique du pied mais il a conclud que c etait la goutte ou arthrique et il m a prescrit un arrêt travail ordinaire de 15jours avec traitement anti inflammatoire.

\_ repris le travail au bout 15jours d arret maladie je boitais jusqua fin juillet lors de la prise de mes vacances annuelles de trois semaines .mais la douleurs a continuée.

lors de la reprise de mon travail le 22 aout .je pars voir mon medecin traitant qui me prescrit un arret travail avec comme prescription tendinite de la cuisse et hanche gauche ou curalgie .je lui demande de me prescrire une rechute de mon accident travail il me dit non c est pas du à cela. 15 jour plus tard je retourne le voir avec la douleur amplifiée il m envoie chez un rhumatologue mais je rencontre une jeune remplaçante qui voulait me faire une infiltration mais j ai pas accepté et je demande de me prescrire des seances de kiné et elle me prescrit aussi des anti inflammatoire un peu superieur que ce que j avais .

\_mon kiné me fais 4 seances et decouvre que ma douleur est d une autre sources que les nerfs ou tendinite. donc prend son tel et appel mon medecin traitant pour lui dire de faire d autre recherche .

\_ comme ce rhumato m a pas fait de radio donc il me prescrit une radiographie de la hanche gauche .le radiologue ne voit rien anormal aussi mais j ai toujours la douleur. meme avec un scanner il n a rien trouvé a part une petite hernie discale qui viendrai pincée les nerfs .je retourne chz ce rumatho apres un rdv d une semaine plus tard .

le rhumatologue retour et sa remplaçante lui demande conseil pour mon cas il m allonge sur la table et medemande de lever majambe gauche impossible de lever il me dit de suite c est une osteonecrose que j ai et regarde sur ma 1ere radio et voit bien ecrasement de ma tête femorale. et me prescrit IRM/SCINTIGRAPHIE L OSTEONECROSE EST BIEN REVELÉE.

\_rdv avec un chirugien et le compte rendu dit bien c est acause de laccident travail. apres operation le 9/02/12 il me prescrit rechute

Par **P.M.**, le **13/02/2012** à **16:13**

Bonjour,

Il semble que ce soit plus un problème médical que de Droit du Travail et qu'il faille maintenant que l'assurance maladie accepte de considérer la rechute de l'accident du travail...